

PHOTOGRAPHIE NUMERIQUE 5 TRAITEMENT DE L'IMAGE NUMERIQUE

OBTENIR UNE BONNE MAITRISE DES OUTILS DE TRAITEMENT DE
L'IMAGE NUMERIQUE SOUS PHOTOSHOP.

Cinq jours consacrés au traitement d'images photographiques numériques sous Photoshop CS2
Présentation du travail sous Photoshop. Les documents.

Les documents,

Les sélections.

Les calques dans Photoshop.

Les couleurs. Photoshop et les retouches.

Le dessin et le texte.

Différentes Techniques de détournage.

Les modes colorimétrique et les corrections. Les couches. Retouches complexes et
automatisation

Public visé : Toutes personnes ayant besoin de traiter les images numériques : photographes, responsable associatifs ou employés des services culturels, de tourisme ou de communication, iconographes, responsables associatifs, intermittents du spectacles, artistes...

Recrutement : Interrégional

Dates : 27 au 31 mars / 16 au 20 octobre 2006

Lieu : Les Ateliers de l'image - 33, rue Henri Tasso - 13002 Marseille.

Thèmes : Culture, archives et documentation. Diffusion, promotion et protection juridiques.

Pré-requis : Notion informatique de base.

Méthodes pédagogiques et évaluation :

- Cours collectifs, mises en situation individuelles.
- Réalisation de fiches, commentaire collectifs du travail en cours.
- Mises en place d'exercice pratiques.

Stage à plusieurs intervenants.

Intervenants

Thierry Gaster est Webmaster et responsable de formation dans différents instituts de formation. Il a notamment collaboré au site internet de l'agence photographique Midi Pile. Plus d'informations sur <http://t.gaster.free.fr>.

Maître Raymond Alexander du Cabinet Alexander & Associés est avocat au Barreau de Marseille. Il est spécialiste du droit des nouvelles technologies et du droit de la propriété intellectuelle, en particulier du droit de l'image et internet.

Artiste, photographe, enseignant, **Erick Gudimard** pratique l'image photographique depuis plus de quinze ans. Responsable de formation et d'ateliers (La Ville Invisible), intervenant pédagogique (écoles, université, séminaires, structures sociales...) son action de formation se situe aujourd'hui plus particulièrement dans le domaine de la pédagogie. Son travail artistique rassemble des images photographiques et sonores, ainsi que des montages numériques. Sa réflexion porte à la fois sur l'idée d'évidence et de poésie, mais aussi interroge le fonctionnement de la mémoire et le statut des images.

DEVIS - FORMATION

Marseille, le

à

Intitulé	TRAITEMENT DE L'IMAGE (niveau 1)
Contenu	<u>Cinq jours consacrés au traitement d'images photographiques numériques sous Photoshop CS2</u>
Dates	27 au 31 mars / 16 au 20 octobre 2006
Fréquences	8 heures par jour
Nombres d'heures	32 HEURES
Diplôme/Attestation	Attestation de participation au stage
Montant adhésion	15 €
Frais Pédagogiques	65 €
Frais de Fonctionnement	1400 €
Frais de dossier *	
Coût Global Formation*	1480 €
*Tout compris	

Le Directeur Pédagogique
Erick Gudimard


**Les ateliers
de l'Image**

33, rue Henri Tasso - 13002 Marseille
Tél : 04 91 90 46 76
Internet : <http://ateliers.image.free.fr>
Email : formation.image@wanadoo.fr

N° Siret : 441 655 156 00020 / Code APE : 913E / Numéro de déclaration préalable : 93131083413

FORMATIONS 2006

Formulaire d'inscription

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

TEL / FAX :

E-MAIL :

SITUATION PROFESSIONNELLE :

FORMATION CHOISIE :

DATES :

Formulaire à remplir et à renvoyer à :

Les Ateliers de l'Image

A l'attention de Louiza Louvet

33, rue Henri Tasso - 13002 Marseille / Tél : 04 91 90 46 76

Nota Bene : L'envoi d'un chèque de réservation de 100 €(à l'ordre des Ateliers de l'Image) est indispensable, sauf en cas de prise en charge totale par la formation continue. Pour une formation supérieure à 1 000 € le montant du chèque de réservation est de 250 €

En cas d'annulation de notre fait (annoncé individuellement sept jours au moins avant le début prévu la formation), le chèque sera restitué sans autre indemnité. En cas d'annulation de votre fait, le chèque sera restitué si l'annulation est confirmée par écrit (lettre, mail ou télécopie) au moins sept jours avant le début de la formation.

Une fois l'inscription effective, vous recevrez toutes les informations relatives au déroulement pratique du stage, ainsi qu'un questionnaire préparatoire concernant les formations numériques.

Nom et adresse de l'employeur

Visa de l'organisme de prise en charge :